



Le 28 octobre 2024

Peter Boehm, président  
Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international  
Sénat du Canada  
a/s de Chantal Cardinal, greffière  
Envoyé par courriel : [aefa@sen.parl.gc.ca](mailto:aefa@sen.parl.gc.ca)

**Objet : Projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)**

Monsieur le Sénateur,

Au nom de plus de 3 500 producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario, je voudrais vous faire part des graves préoccupations que soulève le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion des approvisionnements), présentement à l'étude au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

L'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario (OFVGA) reconnaît le caractère unique du système de gestion de l'offre, qui est limité aux producteurs de produits laitiers, d'œufs et de volaille et profite à environ 10 % des agriculteurs du Canada. Or, bien que les retombées positives pour ces producteurs soient importantes, **le système n'avantage pas, et désavantage même parfois, les 90 % d'agriculteurs restants qui produisent d'autres produits de base, notamment des céréales et des oléagineux, et dans notre cas, des fruits et des légumes.**

En 2023, les ventes à la ferme des producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario se sont chiffrées à plus de 3,5 milliards de dollars. Les données montrent que les exportations, principalement des légumes de serre, comptent pour plus de 1,5 milliard de dollars de cette somme. En outre, les producteurs de ginseng de l'Ontario dépendent entièrement des exportations pour commercialiser leurs récoltes, dont la valeur s'élève à environ 100 millions de dollars. À l'échelle nationale, les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) révèlent que les producteurs canadiens de fruits et de légumes ont exporté pour plus de 6 milliards de dollars de fruits et de légumes frais. Le secteur des légumes de serre de l'Ontario représente à lui seul plus de 20 % des exportations totales de fruits et de légumes du Canada, pour une valeur de plus de 1,31 milliard de dollars.

**Autrement dit, tout comme les producteurs de la plupart des autres produits agricoles non soumis à la gestion de l'offre, les fruiticulteurs et les maraîchers canadiens dépendent fortement d'un accès continu et ininterrompu aux marchés pour assurer la viabilité future de leurs activités agricoles** et leur capacité à contribuer à l'approvisionnement national en fruits et en légumes frais et transformés.

L'OFVGA estime que le projet de loi C-282 compromettra les marchés d'exportation de notre secteur, en limitant la capacité du Canada à négocier des accords commerciaux valables et à améliorer l'accès aux marchés à l'avenir. Le simple fait que ce projet de loi fasse l'objet de débats envoie déjà un signal négatif aux partenaires

commerciaux du Canada. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est l'influence que cela pourrait avoir sur l'examen imminent de l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Les secteurs qui ne sont pas sous gestion de l'offre, en particulier la production de fruits et de légumes, sont actuellement aux prises avec des conditions économiques extrêmement précaires, dont l'inflation rapide des coûts de production et les pressions importantes exercées sur le marché par les détaillants en alimentation. Contrairement aux producteurs des produits de base sous gestion de l'offre, les producteurs de notre secteur ne disposent pas de systèmes leur permettant de récupérer les coûts additionnels sur le marché. Les producteurs doivent commercialiser leurs produits sur des marchés intérieurs et d'exportation très concurrentiels où le prix est fixé par le vendeur le moins disant, comme les pays à faible prix de revient d'Amérique du Sud ou le Mexique. La grande périssabilité des produits frais limite encore plus le pouvoir de négociation des producteurs, qui doivent pouvoir accéder sans entrave aux marchés pour maximiser leurs revenus et limiter le gaspillage.

Alors que les producteurs de fruits et de légumes subissent des pressions financières, le soutien gouvernemental accordé aux secteurs non soumis à la gestion de l'offre est, dans son ensemble, inférieur à celui dont bénéficient les secteurs sous gestion de l'offre. Une analyse d'AAC montre qu'en 2020, les exploitations sous gestion de l'offre ont reçu 58 % du soutien total accordé à l'agriculture canadienne, notamment sous la forme de soutien des prix et de transferts directs.

**L'OFVGA ne souhaite pas diminuer l'importance de la gestion de l'offre.** Cependant, nous pensons qu'il est essentiel que le soutien au projet de loi C-282 soit fondé sur une compréhension solide et actuelle du soutien stratégique en place. L'OFVGA considère que le projet de loi accroît les disparités en matière de soutien stratégique entre les agriculteurs qui sont soumis à la gestion de l'offre et ceux qui ne le sont pas.

**Au bout du compte, la défense inébranlable du système de gestion de l'offre, qui est à la base du projet de loi C-282, ne doit pas se faire au détriment de tous les autres secteurs de l'économie canadienne qui dépendent du commerce et de l'exportation.** Il existe d'autres outils politiques qui permettraient d'atténuer d'éventuelles menaces au système de gestion de l'offre du point de vue du commerce international, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une loi pour protéger le système. Cela inclut des programmes de compensation comme ceux dont sont assortis les accords commerciaux avec l'Europe et les États-Unis. Les futurs gouvernements canadiens pourront et devront avoir tous les outils possibles à leur disposition pour favoriser les accords commerciaux les plus significatifs et les plus solides possible.

Bien que l'OFVGA et d'autres organisations de producteurs aient exprimé des inquiétudes à propos du projet de loi proposé, on continue à penser que l'ensemble de la communauté agricole soutient cette mesure législative problématique. **C'est pourquoi nous tenons à souligner que l'OFVGA est l'un des nombreux groupes de l'Ontario et du Canada représentant l'industrie qui n'appuient pas le projet de loi C-282.**

Afin de protéger le secteur des fruits et des légumes de l'Ontario ainsi que le reste des secteurs ontariens qui dépendent des exportations, nous demandons au comité de ne pas voter en faveur de cette mesure législative néfaste.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette importante question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, mes salutations distinguées.

Shawn Brenn



Président, OFVGA

CC : Massimo Bergamini, directeur général, Producteurs de fruits et légumes du Canada